



Mariage franco-algerien demarches consulat

Par **nora76**, le **03/08/2008 à 15:10**

bonjour a tous,rnrnje me suis marier en novembre 2007 en algerie, de nationalité française g dut faire valider mon mariage en france.Apres avoir reçus mon livret de famille français mon mari a pris rdv o consulat français a oran je lui ai donner tt les papier necessaire mais je me pose kelkes questions rnPouvez vous me dire kel visas prndre? rnCombien de tps cela va mettre pour ke son visas soit accorder? rn merci par avance

Par **mymisouris**, le **05/08/2008 à 10:22**

coucou...rnet bien effectivement je viens juste de me renseigner à ce sujet car moi j'ai le même parcours que toi mise à part que je suis encore au stade de la transcription que j'attend...rnPour la dde de visa, c'est pour les algeriens visa court sejour pour conjoint de ressortissante française...rnsi tu veux plus d'infos laisse moi une adresse email et je te donnerai tout ce que j'ai doc + infornd'ailleur combien de tps as tu attendu pour la transcription??rnbizzz